



HAMEXPO

REF

CS 77429
37074 Tours Cedex 2
Téléphone 02 47 41 88 73
Télécopie 02 47 41 88 88
<http://www.r-e-f.org>
E-mail : secretariat@r-e-f.org

18 octobre 2025

CONDITIONS GÉNÉRALES

Tout exposant ayant une activité commerciale ou institutionnelle dans le domaine de la radioélectricité, électronique et informatique entrera dans le cadre de l'exposition et sera soumis aux conditions et tarifs en vigueur. (le marché de l'occasion est strictement réservé aux particuliers.)

Lieu : Parc des expositions, Le Mans.

Installation : L'installation est possible le vendredi 17 octobre 2025 de 14 h 00 à 19 h 00, et le samedi 18 octobre 2025 de 7 h 00 à 8 h 30.

Aucune installation ne sera acceptée le samedi après 8h30 et pendant l'ouverture au public.

Ouverture : Le salon sera ouvert au public le samedi de 9 heures à 18 heures.

Emplacement : Le placement sur plan se fait dans l'ordre d'arrivée des réservations et en fonction des contraintes liées à sa surface et à la sécurité des biens et des personnes. Ce placement est révisable par les organisateurs jusqu'au jour de l'installation.

Responsabilité : Chacun sera responsable de son matériel, les organisateurs déclinant toute responsabilité en cas d'accident quel qu'il soit (vol, détérioration ...). Au-delà du poids autorisé de 60kgs par table, les organisateurs ne pourront être tenus pour responsable en cas d'accident.

Électricité : Aucun branchement ne sera autorisé en dehors de ceux prévus par les organisateurs, suivant les réservations qui auront été effectuées.

Gardiennage : Un gardiennage est prévu pour la nuit du 17 au 18 octobre 2025.

Entrée : Pour chaque exposant, 1 entrée gratuite sera disponible, ainsi qu'une carte d'accès au parking. Toute entrée supplémentaire sera facturée au prix de l'entrée du salon.

Sécurité : En raison de l'état d'urgence et de Vigipirate, les conditions d'accès seront contrôlées tant pour l'installation que pour le salon lui-même et personne ne pourra pénétrer **les zones dédiées sans badge de parking ou bracelet.** (Voir document joint)

Réservation

Le bulletin d'inscription et le règlement doivent nous parvenir impérativement avant le **15 septembre 2025.** Au-delà de cette date aucune garantie de bonne fin ne peut être donnée.